

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 20 septembre 2021

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 27 septembre 2021

### MÉDIATHÈQUES - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT D'AGGLOMÉRATION ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - NIORT JAZZ FESTIVAL

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Stéphanie ANTIGNY à Florent SIMMONET, Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, François BONNET à Olivier D'ARAUJO, Yamina BOUDAHMANI à Thibault HEBRARD, Sophie BROSSARD à Sonia LUSSIEZ, Françoise BURGAUD à Jean-Pierre DIGET, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, François GUYON à Romain DUPEYROU, Christine HYPEAU à Nicolas VIDEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Anne-Lydie LARRIBAU à Michel PAILLEY, Gérard LEFEVRE à Ségolène BARDET, Alain LIAIGRE à Clément COHEN, Eric PERSAIS à Jérôme BALOGE, Nicolas ROBIN à Philippe TERRASSIN, Mélina TACHE à Yvonne VACKER, Florence VILLES à Bastien MARCHIVE, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

#### **Titulaires absents :**

Christelle CHASSAGNE, Richard PAILLOUX.

#### **Titulaires absentes excusées :**

Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN.

**Président de séance** : Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance** : Michel PAILLEY

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021

#### MÉDIATHÈQUES - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT D'AGGLOMÉRATION ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - NIORT JAZZ FESTIVAL

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le Niort Jazz Festival, dont la première édition s'est déroulée à Niort et sur le territoire de la CAN du 27 juin au 3 juillet 2021, a pour projet de proposer une programmation musicale riche et diversifiée autour du jazz et de ses esthétiques.

L'objectif est de toucher un public de l'agglomération et au-delà.

Le projet de festival s'appuie notamment sur un partenariat avec la SPEDIDAM (Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes-Interprètes) qui concourt à la programmation artistique ainsi que financièrement.

Le budget global prévisionnel de l'édition 2021 est de 281 000 € environ (hors valorisation en nature). La participation sollicitée auprès de la CAN est de 5 000 €.

Les crédits sont disponibles au budget prévisionnel 2021 au titre du soutien aux manifestations culturelles.

Ces moyens visent à favoriser la diffusion de spectacles dans le cadre du festival dans les communes de la communauté d'agglomération du Niortais.

Le soutien de la CAN se justifie par :

- le soutien financier à un évènement largement médiatisé contribuant au prestige culturel du territoire. Cet évènement fait l'objet d'une large publicité et est accessible à tous les habitants de l'agglomération.
- la production d'un projet visant à implanter l'évènement ou une partie de ses manifestations plus largement sur le territoire, en s'appuyant sur les communes d'équilibre et sur le réseau scolaire 1er et/ou 2nd degré à l'échéance 2022.

L'association Jazz à Niort s'engage en contrepartie, avant la fin de l'année 2021, à rendre compte à la CAN des actions de communication menées et des références au Niort Jazz Festival générées dans les médias nationaux, régionaux et locaux.

L'association Jazz à Niort s'engage également à citer la participation de la CAN dans ses supports de communication.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le versement d'une subvention de 5 000 euros sur les crédits prévus au BP 2021 à l'association Jazz à Niort ,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tout document y afférent.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Alain CHAUFFIER**

**Vice-Président Délégué**